Annexe 2 - Mise à disposition de parcelles au profit de la Métropole Aix-Marseille-Provence préaleblement au transfert 3DS

Référence cadastrale	Superficie	Arrondissement	Localisation	Découpage à prévoir
emprise du volume 77d1 situé sur les parcelles 843 D0045, 843 D0039, 843 D0054	3824	13008	Cheminement doux entre le boulevard Michelet et la rue Raymond Teissère	Non
emprise du volume 77d2 situé sur la parcelle 843D0054	47	13008	Cheminement doux entre le boulevard Michelet et la rue Raymond Teissère	Non
emprise du volume 77d3 situé sur la parcelle 843D0054	57	13008	Cheminement doux entre le boulevard Michelet et la rue Raymond Teissère	Non
843 D0020	150	13008	Cheminement doux entre le boulevard Michelet et la rue Raymond Teissère	Non
843 D0021	20	13008	Cheminement doux entre le boulevard Michelet et la rue Raymond Teissère	Non
853 A0057 (p) *	*7065*	13009	Cheminement doux le pôle d'échanges Dromel et le collège Louise Michel	Oui
853 A0058 (p) *	*5214*	13009	Cheminement doux le pôle d'échanges Dromel et le collège Louise Michel	Oui
Total superficie	***16377***			

*** Surface non définitive - La surface en rouge doit faire l'objet d'un plan de division et DMPC par un géomètre-expert**

Reçu au Contrôle de légalité le 20 octobre 2026
Publié le 20 octobre 2026